La Tour du Pin
Direction Générale des Services
04.74.83.24.47

Le 5 juin 2019

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 1er du règlement intérieur du Conseil municipal, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira, le :

Mardi 11 juin 2019 à 19 heures 30
salle du conseil municipal

Le Conseil municipal délibérera sur l'ordre du jour suivant :

I	Compte rendu des décisions prises par le maire (article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales)
II	Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 mars 2019
	Ressources humaines
III	Modification du tableau des emplois
IV	Valorisation des jours du CET – retraite additionnelle
V	Subvention à l'amicale du personnel
	Urbanisme
VI	RD 16A – transfert de domanialité du domaine public départemental vers le domaine public communal
VII	Arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUi Ouest

Le maire,
Conseiller départemental,

MAIRIE DE LA TOUR DU PIN (ISERE)

Fabien RAJON

Hôtel de ville - 6 rue de l'Hôtel de Ville - CS 50047 - 38352 La Tour-du-Pin Cedex
Tél. 04 74 83 24 44 / Fax 04 74 97 15 05 mairie@latourdupin.fr
www.latourdupin.fr